

**SATEL**

**24 Bd St-Vincent-de-Paul**

**40 994 St-Paul-lès-Dax**

**DIAGNOSTIC ECOLOGIQUE SOMMAIRE**

**Aménagement de la première phase  
du parc industriel et logistique ferroviaire  
Laluque et Pontonx-sur-l'Adour (40)**

**Février 2018**



## REFERENCES DU DOSSIER

### Etude

Diagnostic écologique sommaire relatif au projet  
de Parc industriel et logistique ferroviaire  
sur les communes de Lалуque et Pontonx-sur-l'Adour

### Maître d'ouvrage

SATEL  
24 Bd St-Vincent-de-Paul  
40 994 St-Paul-lès-Dax

Tél. : 05 58 91 20 90 – Fax : 05 58 35 44 84

Chargé d'opérations : **Xavier VILAMITJANA**

### Prestataire

Aquitaine Environnement  
82 impasse du cimetière  
40160 Parentis-en-Born

Tél. : 05 58 78 56 92 – Fax : 05 58 78 57 18

Responsable de prestation : **Guillem MOUSSARD**

### Auteurs de l'étude

**Guillem MOUSSARD**, Chargé d'affaires en Environnement

**Loïc FASAN**, Ecologue

**Marion LEGRAND**, Ecologue

**Julien GARDELLE**, Chargé d'étude

### Date de remise

Février 2018



## SOMMAIRE

I. GENERALITE.....	7
II. LOCALISATION GEOGRAPHIQUE .....	8
III. CONTEXTE GEOLOGIQUE.....	10
IV. CONTEXTE HYDROGRAPHIQUE.....	13
V. REPORTAGE PHOTOGRAPHIQUE.....	16
VI. CONTEXTE PATRIMONIAL.....	22
VII. FLORE.....	29
VIII.FAUNE.....	33
IX. CONCLUSION .....	36
X. CALENDRIER DES INVENTAIRES DE TERRAIN.....	38

## Liste des Planches

Planche 1 – Localisation géographique.....	9
Planche 2 – Contexte géologique .....	11
Planches 3a et 3b – Contexte hydrographique .....	14
Planche 4 – Zonage du patrimoine naturel.....	28
Planche 5 – Cartographie des habitats.....	30
Planche 6 – Cartographie des habitats d'espèces patrimoniales .....	35
Planche 7 – Enjeux écologiques .....	37

## Liste des Tableaux

Tableau 1 : Habitat protégé dans le cadre du site Natura 2000 .....	23
Tableau 2 : Espèces protégées dans le cadre du site Natura 2000 .....	24
Tableau 3 : Habitat protégé dans le cadre du site Natura 2000 .....	26
Tableau 4 : Espèces protégées dans le cadre du site Natura 2000 .....	27
Tableau 5 : Inventaires réalisés sur le site .....	38

## Liste des Figures

Figure 1 : Localisation du périmètre d'étude .....	7
Figure 2 : Localisation des prises de vue .....	16
Figure 3 : Prise de vue n°1 .....	17
Figure 4 : Prise de vue n°2.....	17
Figure 5 : Prise de vue n°3.....	18
Figure 6 : Prise de vue n°4 .....	18
Figure 7 : Prise de vue n°5 .....	19
Figure 8 : Prise de vue n°6 .....	19
Figure 9 : Prise de vue n°7 .....	20
Figure 10 : Prise de vue n°8.....	20
Figure 11 : Prise de vue n°9 .....	21
Figure 12 : Zones humides floristiques .....	32

## I. Généralité

Dès 2014, le Syndicat Mixte pour l'aménagement du Parc ferroviaire départemental de Laluque, a engagé une réflexion sur l'opportunité de développer un parc industriel et logistique ferroviaire sur les communes de Laluque et de Pontonx sur l'Adour, situé à 20 km au Nord de Dax et à 15 km à l'Ouest de Tartas. Ce périmètre d'étude, d'une surface d'environ 390 ha est situé en bordure de la ligne TGV Bordeaux-Irun et autour de la « Voie Ferrée Landaise » (VFL) connectée à la ligne TGV.

Ainsi, l'objectif du Syndicat Mixte est de développer une première phase de ce parc ferroviaire à travers l'aménagement d'une première plateforme ferroviaire associée à une zone d'activité économique.

Cette première phase prendra la forme d'une Zone d'Aménagement Concertée (ZAC).

Les parcelles associées au périmètre d'étude se situent à l'Est du lieu-dit « Laluque Gare » et occupe une surface de **138,3 ha**. Cette surface comprend les 2 premières phases de l'opération d'aménagement.



Figure 1 : Localisation du périmètre d'étude

Afin d'anticiper d'éventuels impacts du projet sur le milieu naturel, Aquitaine-Environnement a réalisé un diagnostic sommaire du site.

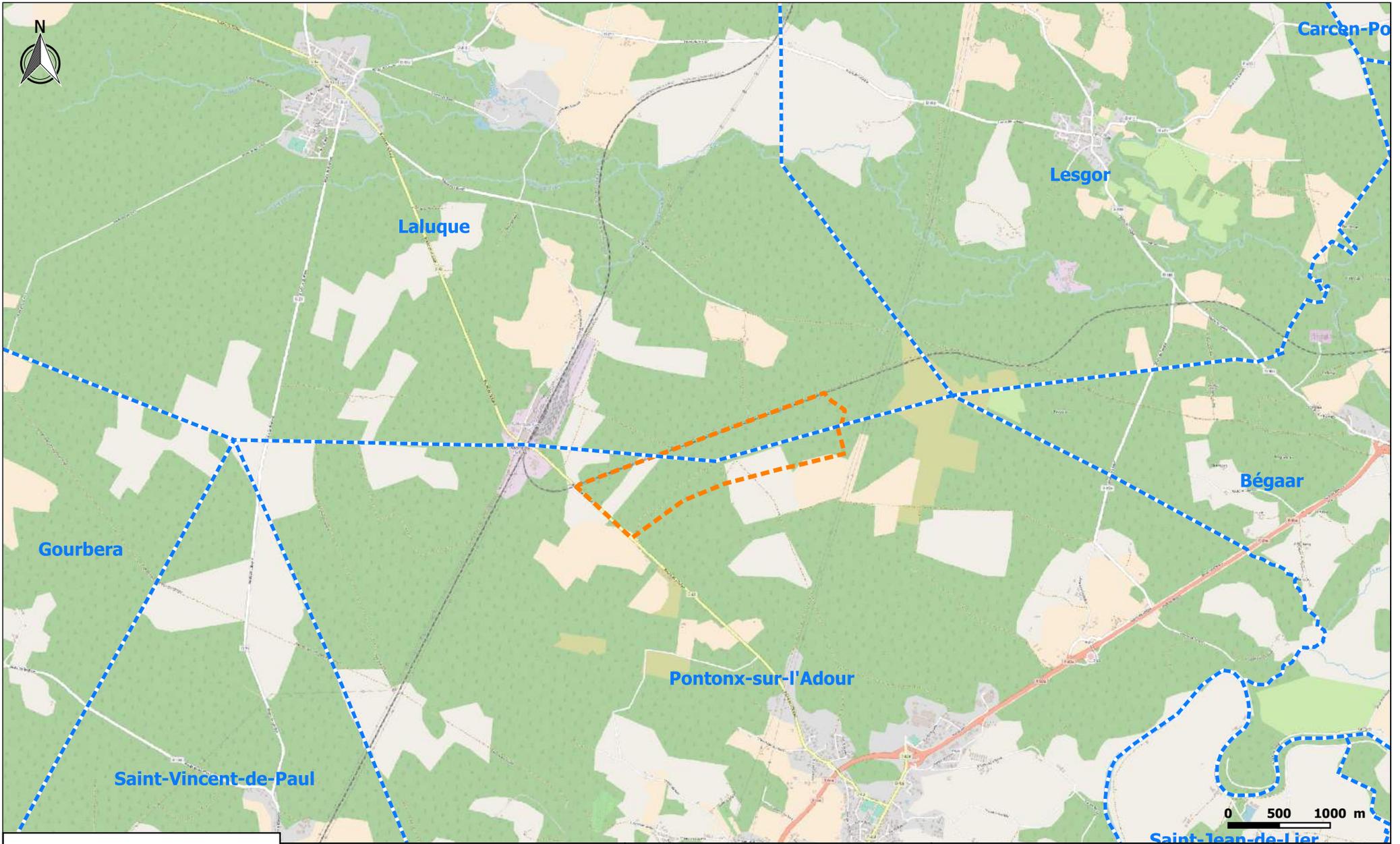
Sur la base de ce diagnostic, les incidences prévisibles sur les milieux naturels et les espèces présentes sont réalisées.

## II. Localisation géographique

Le site du projet de parc ferroviaire se trouve à cheval sur 2 communes landaises: dans le Nord de **Pontonx-sur-l'Adour** et dans le Sud-est de la commune de **Laluque**.

Il se situe à environ 36 km à l'Ouest du centre bourg de la commune de Mont-de-Marsan et à environ 14 km au Nord de Dax.

Le lieu-dit où se situe la zone d'étude est « Moussu Bercut ».



**Légende**

-  Périmètre d'étude
-  Limites communales



**SATEL**

**Diagnostic sommaire  
Parc ferroviaire  
Laluque et Pontonx-sur-l'Adour (40)**

Janvier 2018

**Localisation  
géographique**

**1**

Ech. 1/50 000

### III. Contexte géologique

La zone d'étude est inscrite sur la carte géologique au 1/50 000ème n° 950 (TARTAS).

Au niveau du site, la formation affleurante est datée du Quaternaire et correspond aux dépôts des hautes terrasses de l'Adour composés de sables, galet et argiles (noté **Fv\*** sur la carte géologique). Au centre de la zone d'étude, une dune sableuse parabolique est présente (noté **Dya\*\***).

La géologie du secteur d'étude est présentée sur la planche graphique 2.

**Fv\*** Moyenne terrasse du Mindel. Galets, sables et argiles (10 à 20 m). C'est à partir de cette terrasse attribuée au Mindel que les cours de l'Adour et de la Midouze se sont séparés. Elle est surtout développée en rive droite de l'axe Midouze - Adour, le long d'une bande d'affleurement adjacente vers le Sud-Est à celle de la haute terrasse Fu ; elle constitue également les Landes d'Artigues au Nord de l'Adour, une partie des terrasses au Sud de Tartas et on peut probablement lui rapporter les lambeaux de terrasses perchées de la vallée du Louts au Sud de Cassen. L'altitude relative de sa base se situe entre 15 m et 20 m environ.

L'épaisseur des alluvions varie de 10 à 20 m ; elles sont constituées à la base par une assise de galets et graviers de quartz et quartzites, surmonté par 10 à 15 m de sables et graviers moyens gris à beiges, à passées plus argileuses. Ces dépôts sont visibles dans les gravières de Téoulère au Nord de Thétieu et dans celle au Nord de Saint-Vincent. Quelquefois, les alluvions sablo-graveleuses reposent sur une lentille d'argiles silteuses grises, plastiques, dans lesquelles s'interstratifient des niveaux tourbeux de quelques décimètres ; un tel ensemble, témoin de l'interglaciaire Giinz-Mindel, a été traversé sur 9 m en forage (950-6-40) au Nord de Pontonx.

**Dya\*\*** Dunes sableuses paraboliques. Sables jaunes (0 à 12 m). Au cours de l'époque subboréale (milieu de l'Holocène), les vents de secteur WNW édifient des dunes paraboliques sur tout l'intérieur de la plaine landaise jusqu'à l'axe Midouze-Adour. Ces édifices sont de tailles très variables ; seuls les mieux marqués au-dessus de la plaine ont été figurés mais de nombreuses rides ou ondulations de 1 à 2 m d'élévation n'ont pas été représentées.

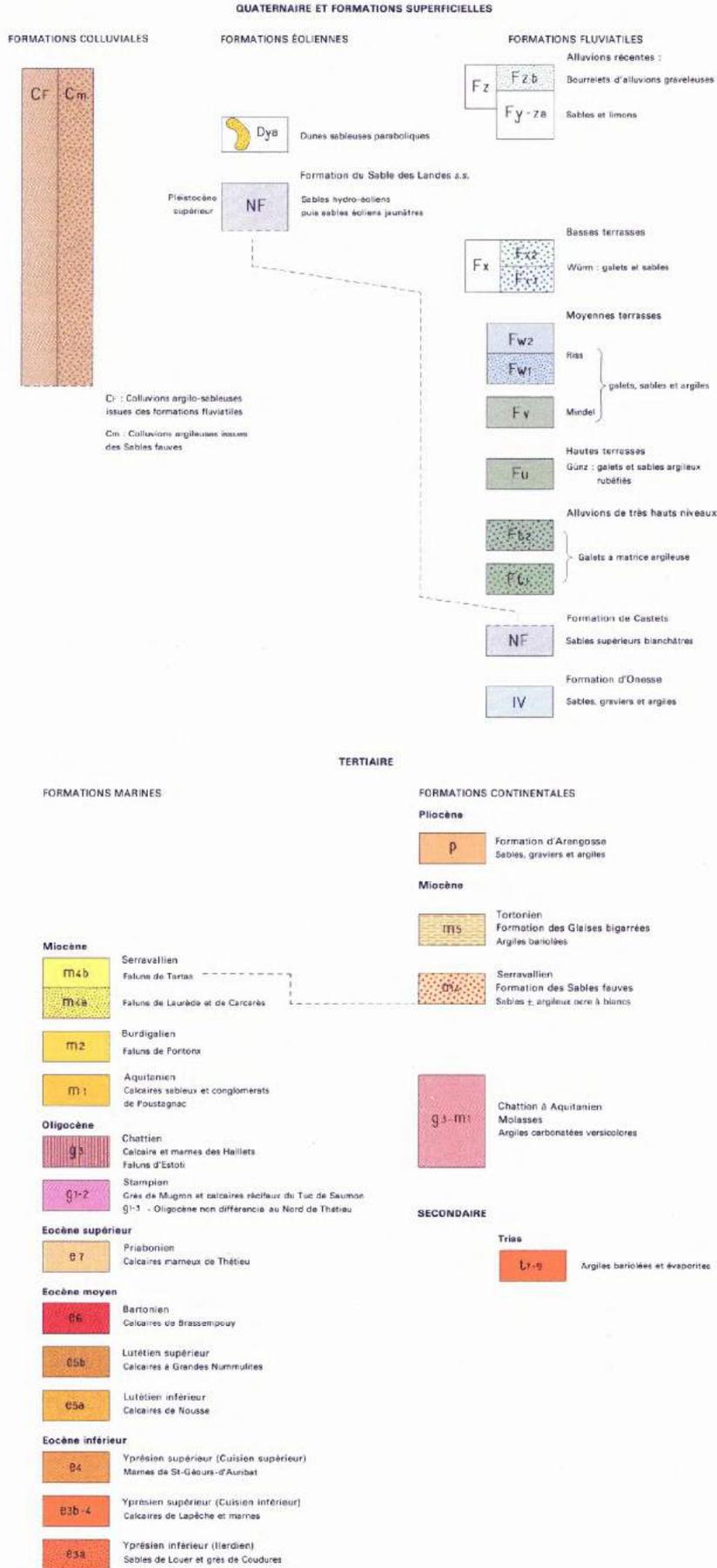
Les systèmes les plus denses sont entre Begaar, Pontonx et Laluque, où certaines dunes dépassent 1 km de longueur, autour de Gourbera, de Boos, au Nord de Taller et entre Carcen-Ponson et Rion ; c'est dans ce dernier secteur, au Sud de Cosse, que se trouve le massif dunaire le plus étendu (1 km<sup>2</sup> environ) et les dunes les plus hautes (12 m environ).



Légende

 Périmètre d'étude

# TARTAS



## IV. Contexte hydrographique

Le projet s'inscrit dans le bassin versant du **Ruisseau de la Gaube** (codifié Q3000520), au niveau de la zone hydrographique Q300 « L'Adour du confluent de la Midouze au confluent du Louts ». Ce ruisseau traverse la zone d'étude en son centre.

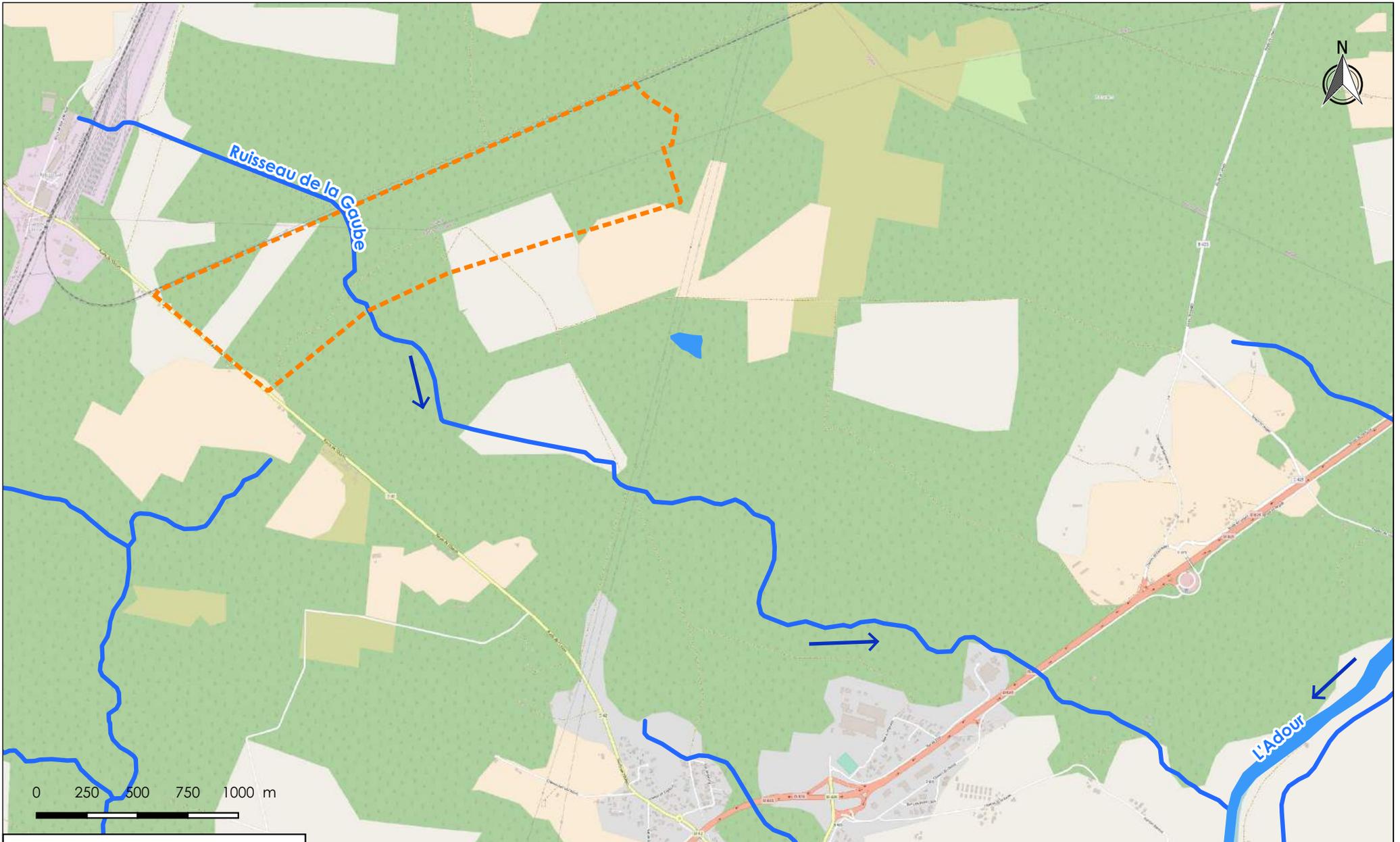
Un léger réseau de fossé, présent sur la partie Ouest du site, draine les parcelles. L'eau gravite dans ces fossés vers le Sud-est jusqu'au Ruisseau de la Gaube. Ce dernier mesure environ 8 km de long. L'eau s'écoule ensuite vers le Sud-est sur 4,5 km avant de se jeter dans l'**Adour** (codifié Q---0000).

L'exutoire final des eaux s'écoulant dans la zone d'étude est donc l'Adour. Ce dernier est un des principaux fleuves du Sud-ouest de la France. D'une longueur de 307,1 km, il prend sa source dans le massif pyrénéen du Pic du Midi de Bigorre, au col du Tourmalet. Ce fleuve de type montagnard possède un régime pluvio-nival et comporte des débits journaliers jusqu'à 2000 m<sup>3</sup>.s<sup>-1</sup> et des étiages jusqu'à 30 m<sup>3</sup>.s<sup>-1</sup>.

Le projet appartient à la masse d'eau rivière correspondante au Ruisseau de la Gaube, codifié FRFRR328\_1.

Le réseau hydrographique au niveau du projet est peu développé. Quelques fossés sont présents. L'ambiance potamologique générale du secteur est présentée sur les planches graphiques 3a (BD Carthage) et 3b (investigations de terrain).

*Remarque : aucune zone humide élémentaire n'est présente sur la zone d'implantation du projet (sources : SIEAG). Seule la « Mare de Laguibès », est recensée à 650m au Sud-est du périmètre d'étude.*



<b>Légende</b>	
	Périmètre d'étude
	Cours d'eau (BD CARTHAGE)



**SATEL**

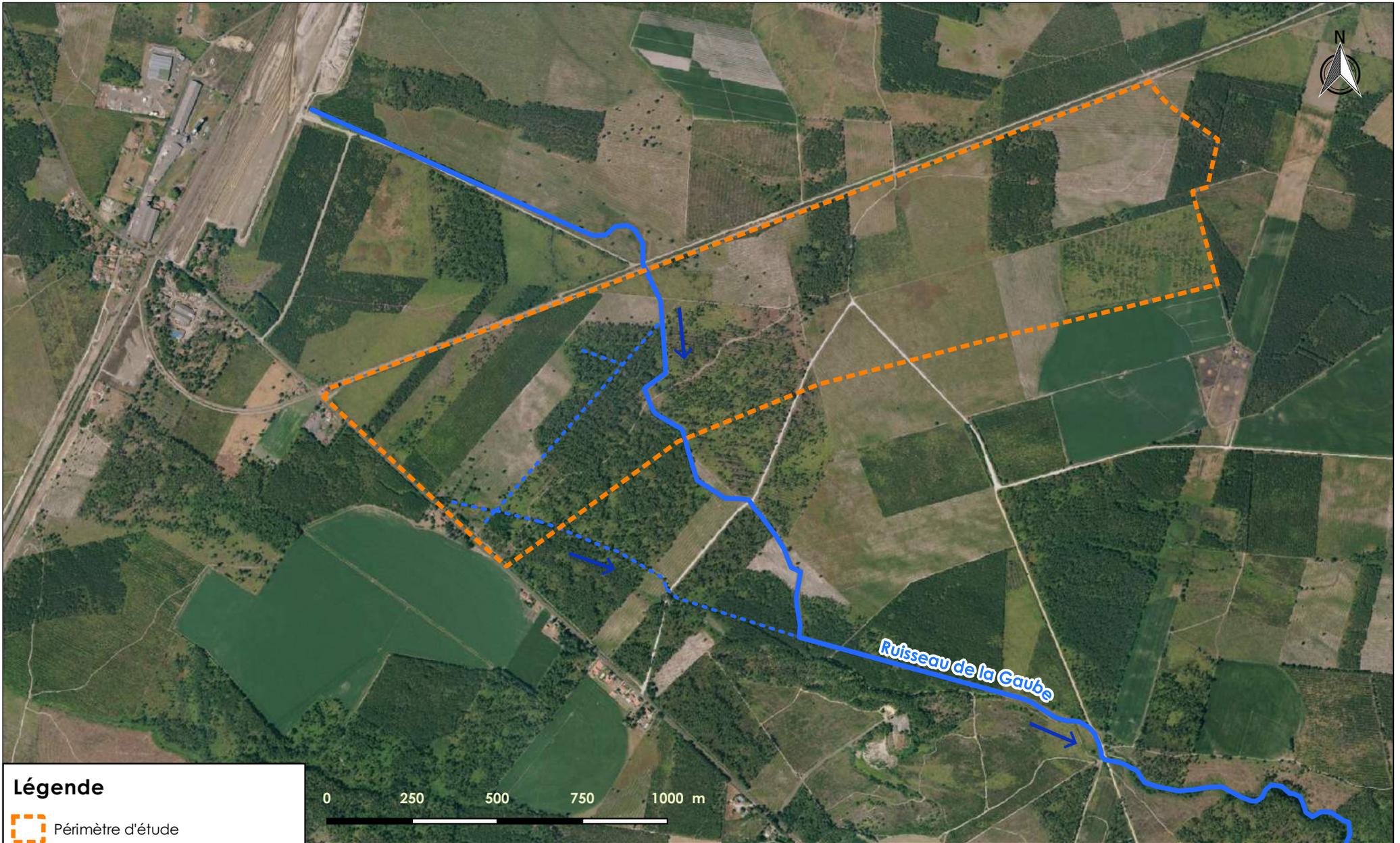
**Diagnostic sommaire  
Parc ferroviaire  
Laluque et Pontonx-sur-l'Adour (40)**

**Hydrographie**

Décembre 2017

**3a**

Ech. 1/35 000



### Légende

 Périmètre d'étude

### Hydrographie

 Fossés

 Cours d'eau

0 250 500 750 1000 m

 **ce** aquitaine  
environnement

SATEL

Diagnostic sommaire  
Parc ferroviaire  
Laluque et Pontonx-sur-l'Adour (40)

Janvier 2018

Hydrographie

**3b**

Ech. 1/15 000

## V. Reportage photographique

La localisation des prises de vues est indiquée sur la figure graphique suivante. Elles ont toutes été réalisées en décembre 2017.

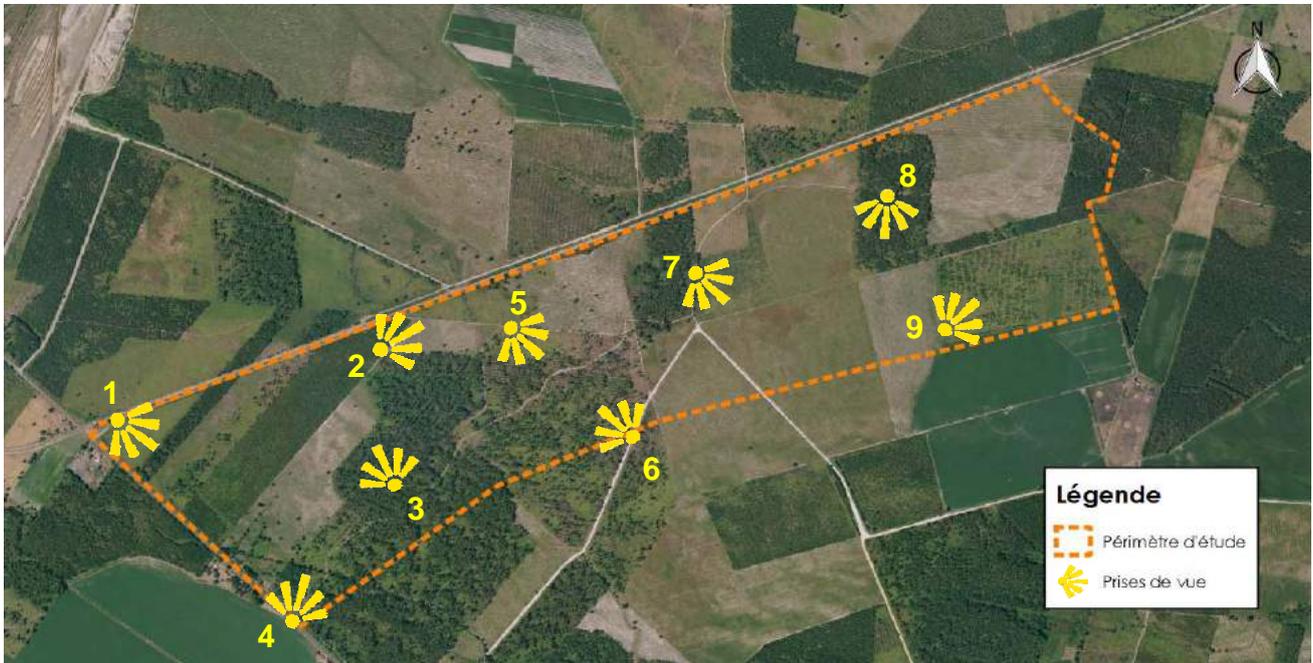


Figure 2 : Localisation des prises de vue



*Figure 3 : Prise de vue n°1*



*Figure 4 : Prise de vue n°2*



*Figure 5 : Prise de vue n°3*



*Figure 6 : Prise de vue n°4*



*Figure 7 : Prise de vue n°5*



*Figure 8 : Prise de vue n°6*



*Figure 9 : Prise de vue n°7*



*Figure 10 : Prise de vue n°8*



*Figure 11 : Prise de vue n°9*

## VI. Contexte patrimonial

Le site du projet n'appartient à aucun site protégé. Cependant, dans un rayon de 5 kilomètres autour du projet se trouvent quelques zones naturelles sensibles et zonages d'inventaires.

### a. Patrimoine naturel

#### i. Zonage d'inventaire naturel

- **ZNIEFF 1 : Réserve des Barthes et forêt communale de Pontonx-sur-l'Adour, n° 720030094**

*Ce zonage s'étend sur 199,8 ha continus au niveau de 2 communes des Landes, Pontonx-sur-l'Adour et Saint-Jean-de-Lier.*

*L'intérêt de cette zone est représenté par le déplacement et l'enrichissement de l'ancienne colonie de hérons bihoreaux de Bordères présent au niveau de deux étangs. Très peu de données existent actuellement sur ce zonage.*

*Zone des Barthes de l'Adour en grande partie propriété de la commune de Pontonx et bénéficiant d'une mise en réserve de chasse et d'une gestion conservatoire par la fédération des chasseurs des Landes.*

*Les milieux aquatiques et herbacés humides accueillent un riche peuplement d'odonates comprenant plusieurs espèces rares et protégées, ainsi que divers oiseaux d'eau, dont une importante population d'oies cendrées. Les boisements sont utilisés par plusieurs couples d'aigles bottés*

**Cette ZNIEFF se situe à 5,3 km au Sud-est du projet.**

- **ZNIEFF 2 : L'Adour de la confluence avec la Midouze à la confluence avec la Nive, tronçon des Barthes, n° 720030087**

*Ce zonage s'étend sur 13 349,18 ha. L'intérêt de cette zone est représenté par la biodiversité présente au niveau de l'Adour. Très peu de données existent actuellement sur ce zonage.*

**Cette ZNIEFF se situe à 4,8 km au Sud du projet.**

#### ii. Zonage réglementaire naturel

Selon la DREAL, le secteur d'étude est concernée par :

- **Le site Natura 2000 : FR7200724 « L'Adour »**

*Le périmètre du site englobe le le lit mineur de l'Adour, les berges, les digues et les zones de divagation à l'amont. Une grande diversité de milieux humides et aquatiques est présente. De nombreuses espèces rares ou menacées se développent sur cet écosystème lotique.*

*Ses habitats présentes une sensibilité à l'anthropisation et aux modifications du régime hydraulique.*

**Le projet est situé à environ 6 km au Nord-ouest de l'Adour protégée au titre du Natura 2000.**

Les habitats et les espèces protégés dans le cadre de ce site Natura 2000 sont décrits dans les tableaux suivants (extrait du FSD) :

Habitat	Statut habitat	% couverture	Etat de conservation
Forêt alluviale à <i>Alnus glutinosa</i> et <i>Fraxinus excelsior</i> ( <i>Alno padion</i> , <i>Alnion incanae</i> et <i>Salicion albae</i> )	Communautaire	8,08	C
Forêt mixte à <i>Quercus robur</i> , <i>Ulmus laevis</i> , <i>Ulmus minor</i> , <i>Fraxinus excelsior</i> , ou <i>Fraxinus angustifolia</i> riveraines des grand fleuves ( <i>Ulmenion minoris</i> )	Communautaire	12,99	C
Galeries et fourrés riverains méridionaux ( <i>Nerio-Tamaricetea</i> et <i>Securinegion tinctoriae</i> )	Communautaire	0,02	-
Prairie maigre de fauche de basse altitude ( <i>Alopecurus pratensis</i> , <i>Sanguisorba officinalis</i> )	Communautaire	0,01	-
Mégaphorbiais hygrophiles d'ourlet plantitiaire et des étages montagnard à alpin.	Communautaire	1,07	C
Rivières avec berges vaseuses avec végétation du <i>Chenopodion rubri p.p</i> et du <i>Bidention p.p</i>	Communautaire	0,19	B
Rivière des étages planitiaires à montagnard avec végétation du <i>Ranunculion fluitantis</i> et du <i>callitricho-batrachion</i>	Communautaire	0,2	B
Lacs eutrophes avec végétation du <i>Magnopotamion</i> ou de l'hydrocharition	Communautaire	0,2	C
Eaux stagnantes, oligotrophes à mésotrophes avec végétation des <i>Littorelletea uniflorae</i> et/ou des <i>Isoeto-Nanojuncetea</i>	Communautaire	0,01	-
<b>Dunes boisées des régions atlantiques, continentales et boréales</b>	<b>Communautaire</b>	<b>0,09</b>	<b>-</b>
Dunes côtières fixées à végétation herbacée (dune grise)	Communautaire	0,02	-
Dunes mobiles embryonnaires	Communautaire	0,01	-
Prés salés atlantique ( <i>Glauco-Puccinellietalia maritimae</i> )	Communautaire	0,03	-
Lagunes côtières	Communautaire	0,1	A
Replat boueux ou sableux exondé à marée basse	Communautaire	0,17	C
Estuaires	Communautaire	17,86	C
Végétation annuelle des laissés de mer	Communautaire	0,01	-

Tableau 1 : Habitat protégé dans le cadre du site Natura 2000  
(Etat de conservation : A = « Excellente », B = « Bonne », C = « Moyenne/réduite »)

Seul l'habitat correspondant aux « dunes boisées des régions atlantiques » est présent à l'intérieur de l'aire d'étude. Au vu de la nature de la végétation présente sur le site et des fortes influences anthropiques (sylviculture), les relations potentielles entre les habitats du site et ses habitats protégés seront très limitées.

Classe	Nom commun	Nom latin	Statut	Population	Conservation
Mammifères	Loutre d'Europe	<i>Lutra lutra</i>	Prioritaire	Présente - C	Bonne
	Vison d'Europe	<i>Mustela lutreola</i>	Prioritaire	Présente - C	Bonne
	Barbastelle d'Europe	<i>Barbastella barbastellus</i>	Prioritaire	Présente - C	Bonne
	Minioptère de Schreiber	<i>Miniopterus schreibersii</i>	Prioritaire	Présente - C	Bonne
Poissons	Lamproie de planer	<i>Lampetra planeri</i>	Prioritaire	Présente - C	Bonne
	Lamproie fluviatile	<i>Lampetra fluviatilis</i>	Prioritaire	Présente - C	Bonne
	Alose vraie	<i>Alosa alosa</i>	Prioritaire	Présente - B	Bonne
	Alose feinte	<i>Alosa fallax</i>	Prioritaire	Présente - B	Bonne
	Saumon atlantique	<i>Salmo salar</i>	Prioritaire	Présente - C	Moyenne
	Lamproie marine	<i>Petromyzon marinus</i>	Prioritaire	Présente - B	Bonne
	Bouvière	<i>Rhodeus amarus</i>	Prioritaire	Présente - C	Moyenne
	Toxostome	<i>P. toxostoma</i>	Prioritaire	Présente - C	Bonne
Insectes	Agrion de Mercure	<i>Coenagrion mercuriale</i>	Prioritaire	Présente - C	Moyenne
	Lucane cerf-volant	<i>Lucanus cervus</i>	Prioritaire	Présente - A	Moyenne
	Cordulie à corps fin	<i>Oxygastra curtisii</i>	Prioritaire	Présente - C	Excellente
	Gomphe de Graslin	<i>Gomphus graslinii</i>	Prioritaire	Présente - C	Moyenne
	Cuivré des marais	<i>Lycaena dispar</i>	Prioritaire	Présente - C	Bonne
	Damier de la succise	<i>Euphydryas aurinia</i>	Prioritaire	Présente - C	Bonne
	Grand Capricorne	<i>Cerambyx cerdo</i>	Prioritaire	Présente - C	Bonne
Plantes	Fougère d'eau à quatre feuilles	<i>Marsilea quadrifolia</i>	Prioritaire	Présente - A	Moyenne
	Angélique à fruits variés	<i>Angelica heterocarpa</i>	Prioritaire	Présente - B	Moyenne

Tableau 2 : Espèces protégées dans le cadre du site Natura 2000

Au vu de la nature de la végétation et des habitats recensés sur le site, la présence potentielle de la plupart de ces espèces, inféodées aux cours d'eaux et plans d'eaux, apparaît faible à nulle.

Toutefois, des traces de présence du **Grand Capricorne** et du **Lucane cerf-volant** ont été observées dans l'aire d'étude au niveau des Chênaies acidiphiles présentes dans l'Ouest.

Ces deux espèces patrimoniales de Coléoptères seront à prendre en considération lors de l'évaluation environnementale du projet.

- **Le site Natura 2000 : FR7200720 « Barthes de l'Adour »**

*Les prairies marécageuses ainsi nommées (Barthes) sont situées dans le lit majeur de l'Adour, c'est-à-dire dans sa zone inondable, recouvert par les eaux en cas de crue du fleuve ou de son affluent des Gaves réunis, en amont de Peyrehorade. Ce milieu, aménagé par des digues et écluses au cours des XVIIe et XVIIIe siècles, présente un grand intérêt écologique.*

**Le projet est situé à 4,9 km au Nord-ouest de ce site.**

Les habitats et les espèces protégés dans le cadre de ce site Natura 2000 sont décrits dans les tableaux suivants (extrait du FSD) :

Habitat	Statut habitat	% couverture	Etat de conservation
Eaux oligotrophes très peu minéralisées des plaines sablonneuses ( <i>Littorelletalia uniflorae</i> )	Communautaire	0,08	C
Eaux stagnantes, oligotrophes à mésotrophes avec végétation des <i>Littorelletea uniflorae</i> et/ou des <i>Isoeto-Nanojuncetea</i>	Communautaire	0,08	C
Eaux oligomésotrophes calcaires avec végétation benthique à <i>Chara</i> spp.	Communautaire	0,01	-
Lacs eutrophes naturels avec végétation du <i>Magnopotamion</i> ou de l' <i>Hydrocharition</i>		0,08	C
Rivière des étages planitiaires à montagnard avec végétation du <i>Ranunculion fluitantis</i> et du <i>callitricho-batrachion</i>	Communautaire	0,02	-
Rivières avec berges vaseuses avec végétation du <i>Chenopodion rubri</i> p.p et du <i>Bidention</i> p.p	Communautaire	4,08	B
Landes humides atlantiques tempérées à <i>Erica ciliaris</i> et <i>Erica tetralix</i>	Communautaire	0,04	-
<b>Prairies à <i>Molinia</i> sur sols calcaires, tourbeux ou argilo-limoneux (<i>Molinion caeruleae</i>)</b>	Communautaire	0,04	-
Mégaphorbiais hygrophiles d'ourlet plantitiaire et des étages montagnard à alpin.	Communautaire	5,72	A
Prairie maigre de fauche de basse altitude ( <i>Alopecurus pratensis</i> , <i>Sanguisorba officinalis</i> )	Communautaire	0,02	-
Tourbières hautes actives	Communautaire	0,02	-

Tourbières hautes dégradées encore susceptibles de régénération naturelle	Communautaire	0,7	C
Dépressions sur substrats tourbeux du Rhynchosporion	Communautaire	0,04	B
Marais calcaires à <i>Cladium mariscus</i> et espèces du Caricion <i>davallianae</i>	Communautaire	0,04	C
Forêt alluviale à <i>Alnus glutinosa</i> et <i>Fraxinus excelsior</i> ( <i>Alno padion</i> , <i>Alnion incanae</i> et <i>Salicion albae</i> )	Communautaire	4,9	B
Forêt mixte à <i>Quercus robur</i> , <i>Ulmus laevis</i> , <i>Ulmus minor</i> , <i>Fraxinus excelsior</i> , ou <i>Fraxinus angustifolia</i> riveraines des grand fleuves ( <i>Ulmenion minoris</i> )	Communautaire	19,12	C

Tableau 3 : Habitat protégé dans le cadre du site Natura 2000  
(Etat de conservation : A = « Excellente », B = « Bonne », C = « Moyenne/réduite »)

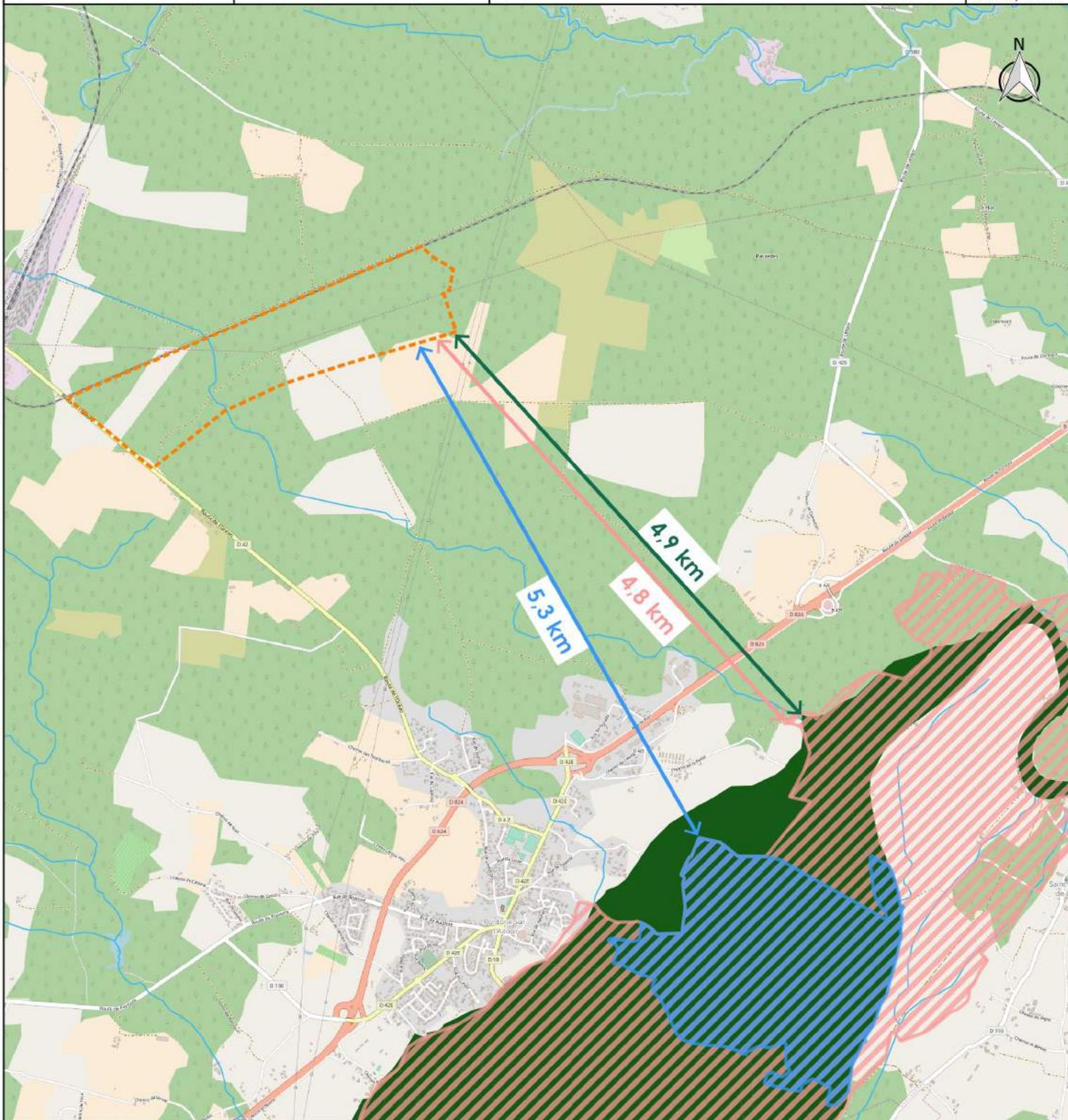
Seul l'habitat correspondant aux « Prairies à *Molinia* » est présent au sein du site. Considérant l'activité sylvicole présente sur le site et son éloignement par rapport à cette zone protégée, les relations potentielles entre les habitats du site et ses habitats protégés seront très limitées.

Classe	Nom commun	Nom latin	Statut	Population	Conservation
Mammifères	Loutre d'Europe	<i>Lutra lutra</i>	Prioritaire	Présente - C	Bonne
	Vison d'Europe	<i>Mustela lutreola</i>	Prioritaire	Présente - C	Bonne
	Barbastelle d'Europe	<i>Barbastella barbastellus</i>	Prioritaire	Présente - C	Bonne
	Petit Rhinolophe	<i>Rhinolophus hipposideros</i>	Prioritaire	Présente - C	Bonne
	Grand Murin	<i>Myotis myotis</i>	Prioritaire	Présente - C	Bonne
	Grand Rhinolophe	<i>Rhinolophus ferrumequinum</i>	Prioritaire	Présente - C	Bonne
	Petit Murin	<i>Myotis blythii</i>	Prioritaire	Présente - C	Bonne
Poissons	Alose vraie	<i>Alosa alosa</i>	Prioritaire	Présente - B	Bonne
	Alose feinte	<i>Alosa fallax</i>	Prioritaire	Présente - B	Bonne
	Lamproie marine	<i>Petromyzon marinus</i>	Prioritaire	Présente - B	Bonne
Insectes	Agrion de Mercure	<i>Coenagrion mercuriale</i>	Prioritaire	Présente - C	Moyenne
	Lucane cerf-volant	<i>Lucanus cervus</i>	Prioritaire	Présente - A	Moyenne
	Cordulie à corps fin	<i>Oxygastra curtisii</i>	Prioritaire	Présente - C	Excellente

	<b>Gomphe de Graslin</b>	<i>Gomphus graslinii</i>	Prioritaire	Présente - C	Moyenne
	<b>Cuivré des marais</b>	<i>Lycaena dispar</i>	Prioritaire	Présente - C	Bonne
	<b>Damier de la succise</b>	<i>Euphydryas aurinia</i>	Prioritaire	Présente - C	Bonne
	<b>Grand Capricorne</b>	<i>Cerambyx cerdo</i>	<b>Prioritaire</b>	<b>Présente - C</b>	<b>Bonne</b>
<b>Reptiles</b>	<b>Cistude d'Europe</b>	<i>Emys orbicularis</i>			
<b>Plantes</b>	<b>Fougère d'eau à quatre feuilles</b>	<i>Marsilea quadrifolia</i>	Prioritaire	Présente - A	Moyenne
	<b>Angélique à fruits variés</b>	<i>Angelica heterocarpa</i>	Prioritaire	Présente - B	Moyenne
	<b>Flûteau nageant</b>	<i>Luronium natans</i>			

Tableau 4 : Espèces protégées dans le cadre du site Natura 2000

Comme pour le précédent site Natura 2000 décrit, deux espèces patrimoniales de Coléoptères seront à prendre en considération lors de l'évaluation environnementale du projet (Lucane cerf-volant et Grand Capricorne).



**Légende**

Périmètre d'étude

**Patrimoine naturel**

Site Natura 2000  
FR7200720 - Barthes de l'Adour  
FR7200724 - L'Adour

ZNIEFF de Type 1  
720030094 - Réserve des Barthes et forêt communale  
de Pontonx-sur-l'Adour

ZNIEFF de Type 2  
720030087 - L'Adour de la confluence avec la Midouze  
à la confluence avec la Nive, tronçon des Barthes

## VII. Flore

Lors des premières investigations de terrain, 20 formations végétales différentes ont été recensées sur le site du projet selon la typologie CORINE BIOTOPES.

Deux habitats présents sur la zone sont considérés comme habitat communautaire (non prioritaire) au titre de la directive de l'Union européenne 92/43/CEE il s'agit :

- ▶ De la Chênaie acidiphile pouvant être retranscrite en « **Vielles chênaies acidiphiles des plaines sablonneuses à *Quercus robur*** », codé **9190**,
- ▶ des Landes sèche pouvant être retranscrite en « **Landes sèches européenne** », codé **4030**,

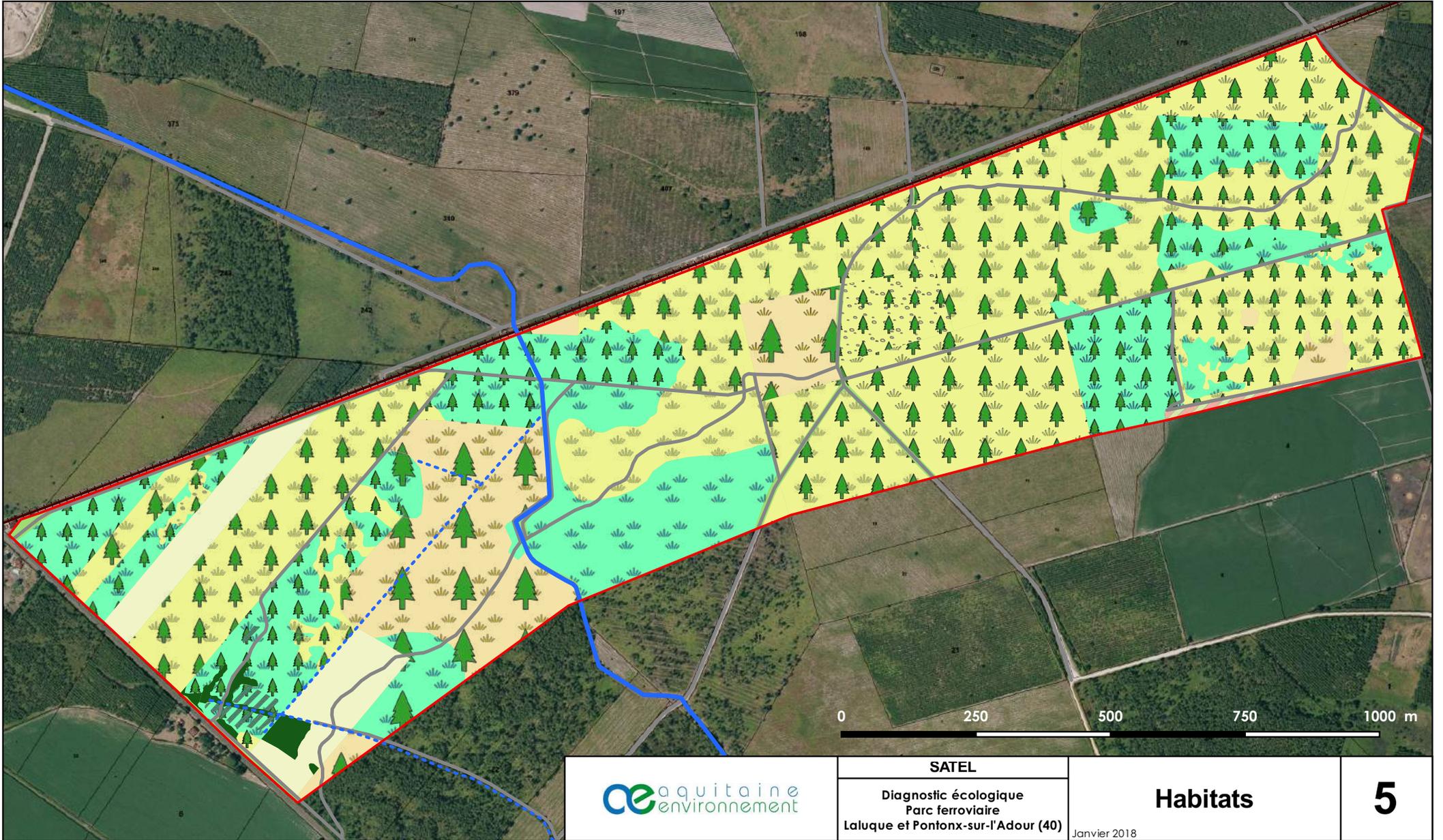
*Remarque : les landes sèches localisées au niveau site présentent un état de conservation médiocre en raison des itinéraires sylvicoles menés sur ces parcelles.*

L'ensemble des habitats naturels observés sur l'aire d'étude sont caractéristiques du contexte forestier des Landes de Gascogne : sol sableux et plat (à l'exception de la dune parabolique) soumis à une forte influence anthropique.

Ainsi, la végétation présente au niveau de l'aire d'étude dépend de 3 principales variables :

- ▶ L'âge de la plantation de Pins maritimes,
- ▶ L'entretien de la parcelle,
- ▶ Les caractéristiques du sol (humidité, composition, ...)

La planche cartographique suivante permet de localiser les différents habitats rencontrés sur le site.



## Légende

 Périmètre d'étude

### Habitats

### Hydrographie

 Fossés

 Cours d'eau

 Voie ferrée

 Pistes forestières

	87.2 Zones rudérales
	83.324 Formation spontanée de Robiniers
	82.11 Parcelles agricoles
	42.813 Coupe-rase de Pins maritimes*(végétation non spontanée)
	31.13 Lande à Molinie bleue
	42.813 Coupe-rase de Pins maritimes*x 31.13 Lande à Molinie bleue
	42.813 Plantation de Pins maritimes (inférieur à 5 ans)*x 31.13 Lande à Molinie bleue
	42.813 Plantation de Pins maritimes (env. 25 ans)*x 31.13 Lande à Molinie bleue
	42.813 Plantation de Pins maritimes (20 ans)*x 31.13 Lande à Molinie bleue
	31.86 Lande à Fougère aigle
	42.813 Coupe-rase de Pins maritimes*x 31.23 Lande atlantique à Erica et Ulex
	42.813 Boisement spontané de Pins maritimes*x 31.23 Lande atlantique à Erica et Ulex
	42.813 Plantation de Pins maritimes (inférieur à 5 ans)*x 31.2 Lande sèche
	42.813 Plantation de Pins maritimes (inférieur à 5 ans)*x 31.23 Lande atlantique à Erica et Ulex
	42.813 Plantation de Pins maritimes (8 ans)*x 31.23 Lande atlantique à Erica et Ulex
	42.813 Boisement de Pins maritimes (10 ans)*x 31.23 Lande atlantique à Erica et Ulex
	42.813 Plantation de Pins maritimes (12 ans)*x 31.23 Lande atlantique à Erica et Ulex
	42.813 Plantation de Pins maritimes (20 ans)*x 31.2 Lande sèche
	42.813 Plantation de Pins maritimes (env. 25 ans)*x 31.86 Lande à Fougère aigle
	41.5 Chênaie acidiphile*x 31.13 Lande à Molinie bleue

## Zones humides floristiques

Certaines zones sont colonisées majoritairement par la Molinie bleue et sont susceptibles d'être classées en zone humide, il s'agit de zones humides floristiques (basées simplement sur les critères de la végétation). Ces dernières sont caractérisées sur la figure suivante.



Figure 12 : Zones humides floristiques

Sur les **138,3 ha** étudiés, **37,2 ha** sont potentiellement des zones humides, soit **26,9 %** de l'aire d'étude.

**Pour l'heure la caractérisation des zones humides n'est pas terminée.** Nos investigations se baseront sur les critères de la végétation et du sol au sens de l'arrêté du 24 juin 2008 modifié par l'arrêté du 1<sup>er</sup> Octobre 2009 et tenant compte de la Note technique du 26 juin 2017 relative à la caractérisation des zones humides (non paru au journal officiel à ce jour) suite à l'arrêt du Conseil d'Etat du 22 février 2017 (n°386325).

## VIII. Faune

### a. Amphibiens

Pour l'heure aucune prospection spécifique n'a été menée sur ce taxon.

### b. Reptiles

Pour l'heure aucune prospection spécifique n'a été menée sur ce taxon.

### c. Entomofaune

Concernant la faune entomologique, les Lépidoptères, Orthoptères, Coléoptères et Odonates seront inventoriés courant 2018.

#### ■ Lépidoptères

Les premières investigations de terrains ont révélées au sein de l'aire d'étude la présence de Landes à Molinies. Ces dernières constituent l'habitat d'un papillon encore relativement commun dans les Landes, mais néanmoins protégé, le **Fadet des Laïches**.

Cette espèce patrimoniale fera l'objet de prospections spécifiques réalisées aux bonnes dates d'observation (juin et juillet 2018).

L'ensemble des Landes à Molinie constitue donc l'habitat potentiel du Fadet des Laïches.

#### ■ Coléoptères

Les Chênes présents au droit du périmètre d'étude ont fait l'objet d'un inventaire spécifique, concernant l'hébergement d'éventuels coléoptères patrimonial, celui-ci s'est révélé positif.

Deux espèces de coléoptères rencontrées sont protégées au titre des réglementations françaises et européennes induisant un enjeu fort à leur niche écologique : le **Lucane cerf-volant** et le **Grand Capricorne**.

Les boisements et alignements de feuillus du secteur Sud-ouest de la zone d'étude (Chênaie acidiphile) représentent ainsi l'habitat de prédilection des Coléoptères patrimoniaux à l'échelle locale. La planche cartographique 6 met en exergue ces habitats d'intérêts.

#### d. Avifaune

Sur l'aire d'étude, une vingtaine d'espèces d'oiseaux ont déjà pu être identifiées.

Parmi elles, la **Fauvette pitchou** (espèce protégée) a été recensée à de multiples reprises au sein de parcelles forestières présentant des faciès embroussaillés (landes à Ajonc d'Europe, bruyère à balais, ronciers). La planche cartographique 6 permet de visualiser les points de contact associés à son habitat avéré et identifie les secteurs potentiellement favorable à l'espèce.

Avec une mosaïque d'habitat intéressante (coupes rases, boisements de Pins de différents âges) la présence de **l'Engoulevent d'Europe** est pressentie sur le site. De plus, la dune parabolique relictuelle offre un lieu de chasse intéressant pour cette espèce.

#### e. Mammifères

Pour l'heure aucune prospection spécifique n'a été menée sur ce taxon.

La pose de pièges photographiques à des endroits stratégiques sera réalisée courant 2018.

**Légende**

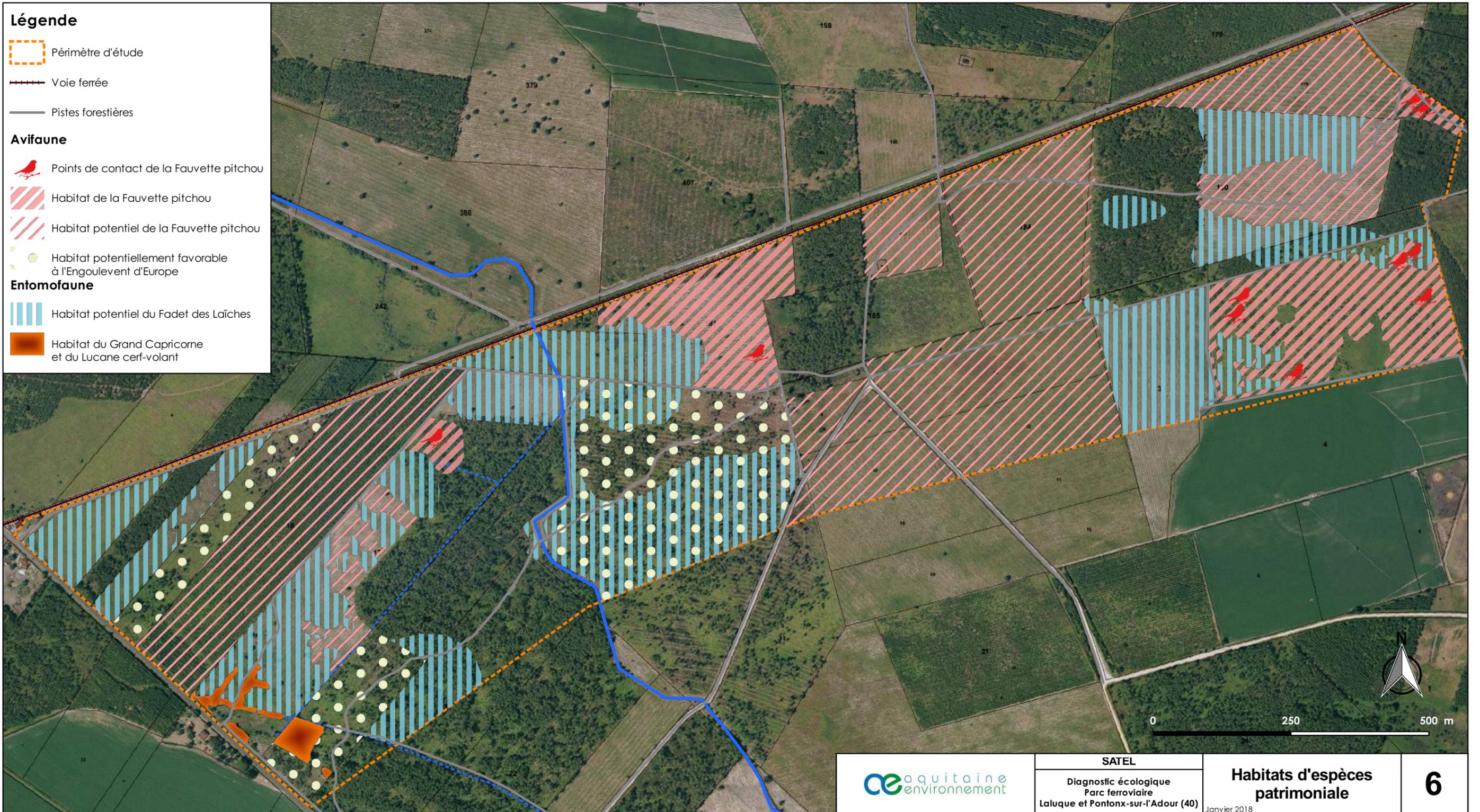
-  Périmètre d'étude
-  Voie ferrée
-  Pistes forestières

**Avifaune**

-  Points de contact de la Fauvette pitchou
-  Habitat de la Fauvette pitchou
-  Habitat potentiel de la Fauvette pitchou
-  Habitat potentiellement favorable à l'Engoulevent d'Europe

**Entomofaune**

-  Habitat potentiel du Fadet des Laïches
-  Habitat du Grand Capricorne et du Lucane cerf-volant



## IX. Conclusion

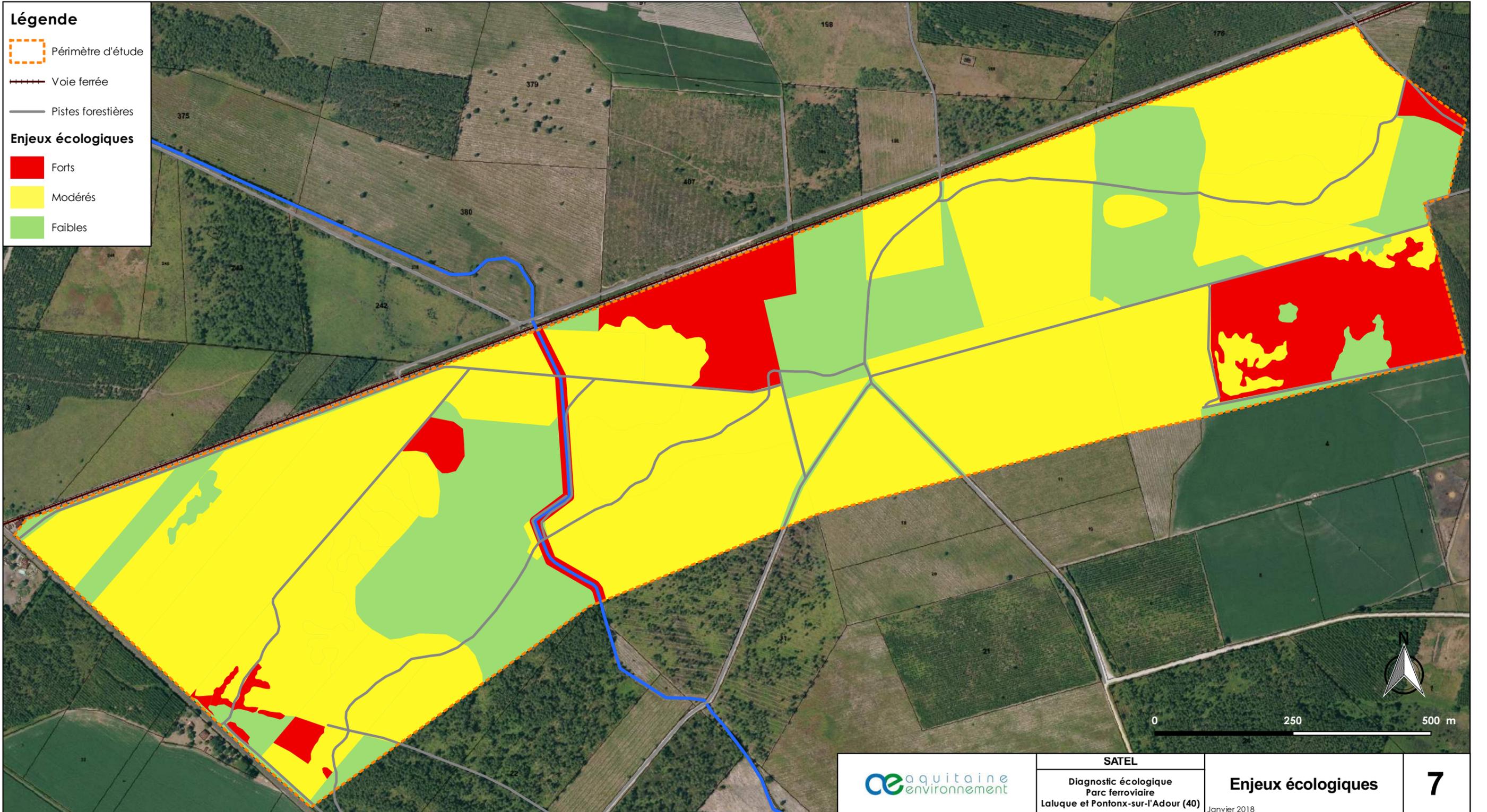
La plupart des habitats présents sur le secteur d'étude sont dégradés en raison des itinéraires sylvicoles menés sur les parcelles sylvicoles. Seul le milieu correspondant aux alignements et boisements de feuillus présente une protection communautaire couplée à un intérêt patrimonial sur le site. En effet, ce milieu accueille des populations d'insectes saproxylophages d'intérêt patrimonial (**Lucane cerf-volant** et **Grand Capricorne**) ; il est très probablement le support de l'aire de chasse des Chiroptères utilisant le site.

L'ensemble des milieux présentant des landes à Molinie possède un enjeu modéré au vu de leur potentialité d'accueil du **Fadet des Laïches**. Ce dernier fera l'objet d'une recherche spécifique en juin-juillet 2018.

Pour l'heure la caractérisation des zones humides n'est pas terminée. Nos investigations se baseront sur les critères de la végétation et du sol au sens de l'arrêté du 24 juin 2008 modifié par l'arrêté du 1<sup>er</sup> Octobre 2009 et tenant compte de la Note technique du 26 juin 2017 relative à la caractérisation des zones humides (non paru au journal officiel à ce jour) suite à l'arrêt du Conseil d'Etat du 22 février 2017 (n°386325).

L'Avifaune patrimoniale du secteur est majoritairement représentée par la **Fauvette pitchou** qui utilise le secteur très probablement pour se reproduire. Ainsi, les faciès embroussaillés de landes à Ajoncs d'Europe constituent son milieu de vie et représente un enjeu écologique fort. Enfin, l'**Engoulevent d'Europe** est pressenti au droit du site.

**Evidemment, les données récoltées à ce jour ne sont pas exhaustives. De nombreuses modifications des enjeux écologiques sont à prévoir au fur et mesure de l'état d'avancement des inventaires.**



## X. Calendrier des inventaires de terrain

Thématique	Date	Période	Expert	Météorologie
Flore	5 décembre 2017	Après-midi 13h – 18h	FASAN Loïc	Beau temps, 10°C à 16h
Avifaune	12 décembre 2017	Crépuscule 7h – 10h	GARDELLE Julien	Nuageux, 4°C à 9h
Flore	12 décembre 2017	Journée 9h – 17h	LEGRAND Marion	Rares averses, 5°C à 10h
Entomofaune (Coléoptères)	12 décembre 2017	Journée 7h – 10h	GARDELLE Julien	Rares averses, 5°C à 10h

Tableau 5 : Inventaires réalisés sur le site